

Saint Martin le Vinoux

Naturellement Chartreuse



GRANDS ALPES
MÉTROPOLE
sère
DÉPARTEMENT
Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Le fournil
St Martin
Boulangerie
Pâtisserie



Le tour Auvergne-Rhône-Alpes fera étape à Saint-Martin-le-Vinoux



18 mars | CAPOEIRA

Les jeunes de l'accueil de loisirs ont participé à un spectacle de Capoeira avec l'association "Bouge ton dende" qui a fait venir des pratiquants brésiliens pour l'occasion.



26 mars | AUDITION DU FAL

Les élèves du Foyer Arts et Loisirs ont pu exprimer leur talent musical devant une projection des œuvres des élèves de l'atelier de peinture.



Du 30 mars au 3 avril | RÉSIDENCE

La Compagnie "Cent Détours" était en résidence à la Maison des Moais. Leurs personnages en création, Archi et Gardanella, vous donnent rendez-vous à la Journée des enfants, samedi 30 mai.



19 mars | DIOTS DE LACHAL

Les traditionnels diots ont une fois de plus régalié les amateurs de bonnes saveurs à l'occasion du moment gourmand et convivial annuel organisé par l'AAAEL.



25 mars | VISITE EHPAD PASSEPORT CITOYEN

Dans le cadre du Passeport citoyen, les élèves de CM2 se sont rendus à l'EHPAD Pique-Pierre avec Yves Béal et Frédérique Maïaux du collectif "Un euro ne fait pas le printemps" pour réciter des poèmes qu'ils avaient créé lors d'un atelier d'écriture précédemment organisé par la mairie.



1^{er} avril | VISITE PASSEPORT CITOYEN

Les jeunes du Passeport citoyen ont pu visiter la carrière des ciments Vicat.



4 et 5 avril | TOURNOI DE BADMINTON

La section badminton de l'Amicale Laïque a organisé le 9^e tournoi du Néron au gymnase Pierre-Mendès France. Au programme : du sport et surtout beaucoup d'amusement.



16 avril | ACCUEIL DE LOISIRS

Les enfants de l'accueil de loisirs ont pu bénéficier d'une patinoire, toute une semaine, au gymnase Pierre-Mendès-France. Moment fort de la semaine ce jeudi, la mascotte des Brûleurs de Loups est venue leur rendre visite.



21 avril | SPECTACLE

Les apprentis matelots de la Maison des Moais ont assisté à la représentation de la pièce *L'île au trésor*, spectacle populaire et participatif de la compagnie "La lune à l'envers" sur les pirates, joué dans le cadre des 10 jours de la Culture. Humour et aventure étaient au rendez-vous.



22 avril | SPECTACLE

A l'occasion de la clôture de la 1^{ère} résidence métropolitaine et des 10 jours de la Culture, la compagnie "Le Chant des Pistes" a présenté la version finale de son spectacle *Feu la forêt* devant une salle comble !

27 mars | CARNAVAL

La Compagnie Médusa et l'association Pomponnées et culottés

Le carnaval a embrasé la Ville avec un show pyrotechnique spectaculaire de la Compagnie Médusa qui a émerveillé le public. L'association Pomponnées et culottés a plongé les participants aux XVIII^e et XIX^e siècles avec la reproduction des danses et costumes d'époques. L'événement a su réchauffer les cœurs et conquérir les Saint-Martiniers, venus nombreux !



Un lutin de la Compagnie Médusa avec des petits Saint-Martiniers



Le début du spectacle *Le Chant des ancêtres* de la Compagnie Médusa devant le public



Pyrotechnie et art du feu avec les membres de la Compagnie Médusa



Les élus en compagnie d'un comédien de la Compagnie Médusa. De g à d, Agnès Brancquart, Jean-Paul Lovera, Anahide Mardirossian, Virginie Lopez, Frédéric Calvo, Nawel Beghidja, Mounir Boualita et Étienne Fournier



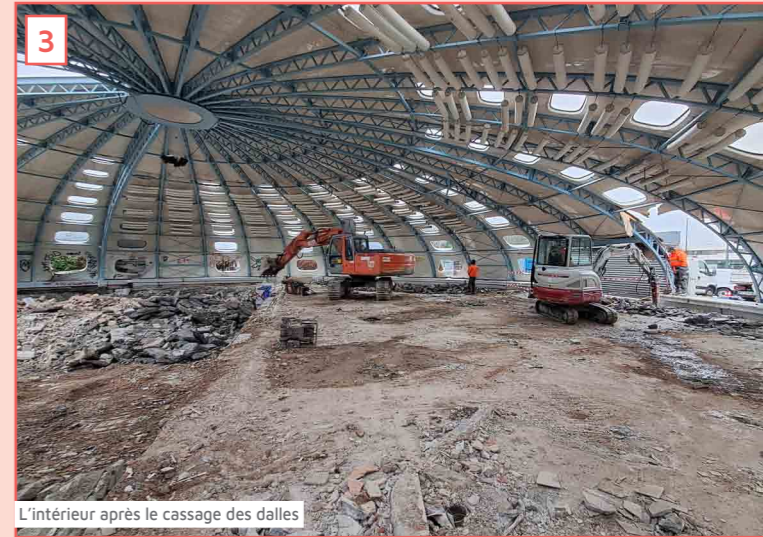
Les danses et costumes d'époques XVIII^e et XIX^e siècles de l'association Pomponnées et culottés



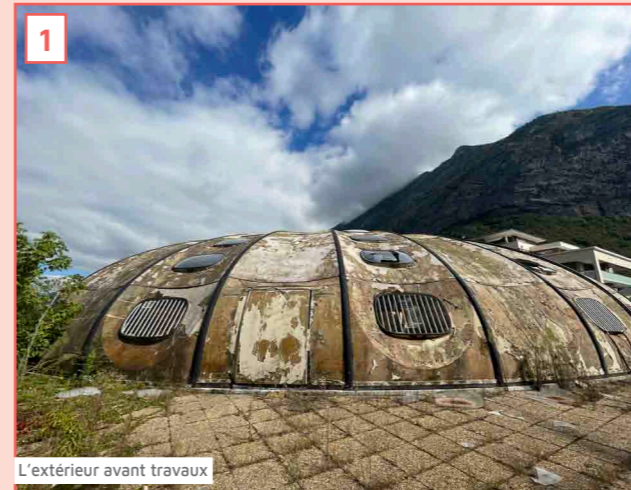
Le final du spectacle de la Compagnie Médusa avec un feu d'artifice

RETOUR SUR LES PREMIERS MOIS DU CHANTIER DE L'ANCIENNE PISCINE TOURNESOL

Fermée depuis 2021 suite à la construction de la nouvelle piscine intercommunale, la piscine Tournesol fait l'objet d'un chantier visant à la transformer en espace de glisses urbaines. Débutés fin janvier les travaux sont déjà bien avancés, voici quelques photos des premiers mois de chantier de ce projet d'envergure pour la commune.



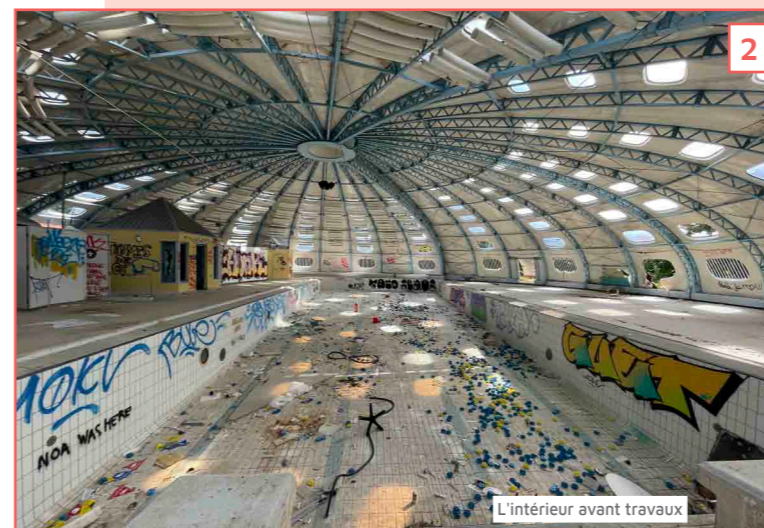
L'intérieur après le cassage des dalles



L'extérieur avant travaux



Après l'enlèvement de la couverture du toit



L'intérieur avant travaux



L'ajout de la nouvelle dalle de béton



Le tour Auvergne-Rhône-Alpes fera étape à Saint-Martin-le-Vinoux



Événement sportif majeur de la région, le Tour Auvergne-Rhône-Alpes, qui aura lieu du 7 au 14 juin 2026, fera étape **lundi 8 juin** à Saint-Martin-le-Vinoux.

Une occasion unique pour les habitants de vibrer au premier plan d'une course cycliste de haut niveau et pour la ville d'accueillir les plus grands champions sur ses routes.



Sylvain LAVAL
Maire



Mouhnr BOUALITA
Adjoint au sport, aux loisirs et à l'animation



« Nous sommes fiers d'accueillir le départ d'une étape du Tour Auvergne-Rhône-Alpes, cette course mythique qui rassemble des millions de passionnés, en France et à travers le monde. Pour notre commune, c'est une opportunité exceptionnelle : une visibilité nationale, un coup de projecteur sur notre patrimoine et nos paysages. Pour nos habitants, c'est une fête populaire, un moment de partage et de convivialité autour d'une passion commune. Pour nos commerces, c'est l'opportunité d'attirer un public large. C'est aussi l'occasion de montrer notre attachement à des valeurs comme l'effort, le dépassement de soi et l'esprit d'équipe. Alors, profitons de cette journée pour célébrer ensemble notre territoire, notre passion du vélo, et l'honneur qui nous est fait d'être au cœur de l'antichambre du Tour de France. »

Depuis 1947, le Tour Auvergne-Rhône-Alpes, anciennement connu sous le nom de Critérium du Dauphiné, rassemble chaque année de nombreux passionnés de cyclisme (près de 10 millions de téléspectateurs pour l'édition 2025). Créée à l'origine par le journal Le Dauphiné Libéré, cette course mythique emprunte les routes du territoire dauphinois, entre cols emblématiques et paysages spectaculaires.

Véritable référence dans le calendrier international des cyclistes professionnels, l'épreuve est considérée comme une préparation incontournable au Tour de France, qui a lieu en juillet. De nombreux vainqueurs du Tour Auvergne-Rhône-Alpes figurent d'ailleurs régulièrement parmi les meilleurs du classement final de la Grande Boucle. L'édition 2025 n'a pas dérogé à la règle, avec la victoire de Tadej Pogacar au Critérium comme au Tour de France !

Saint-Martin-le-Vinoux : ville départ de l'étape 2

Cette année, la course partira de Vizille le 7 juin pour arriver au plateau de Solaison à Brison (Haute-Savoie) le 14 juin pour un total de 1 204,3 km parcourus en 8 étapes.

Après le grand départ de la première étape Vizille > Saint-Ismier, la deuxième étape partira de Saint-Martin-le-Vinoux (place de l'Horloge) **lundi 8 juin pour rejoindre le Puy-en-Velay**.

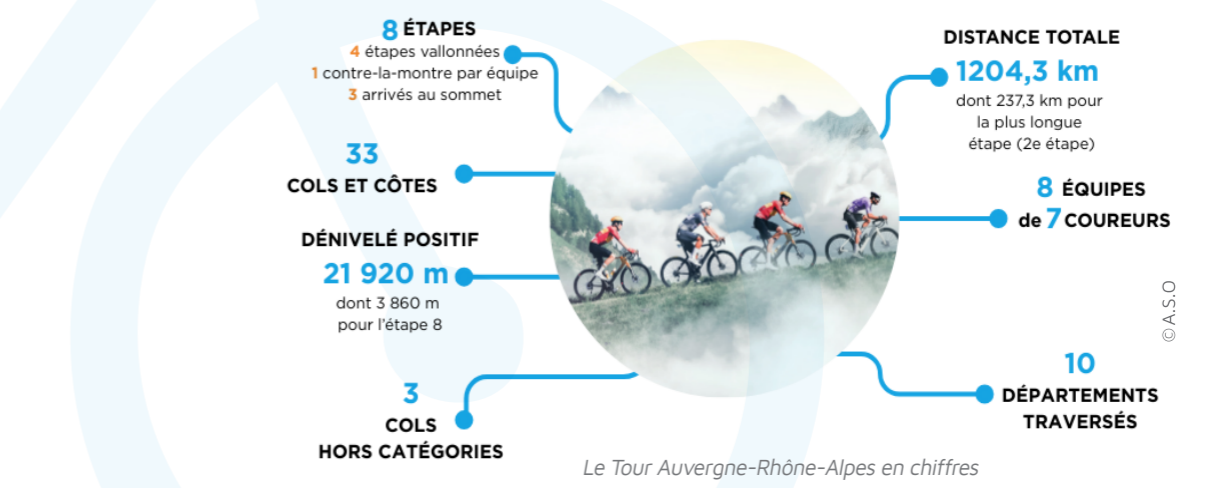
Ce parcours sera le plus long de l'ensemble du Tour avec près de 237,3 km de parcours et 4 cols à gravir, pour 3 345 m de dénivelé positif ! Un défi de taille pour des coureurs aguerris, qui promet un beau spectacle !

En pratique

Le départ fictif est prévu **lundi 8 juin à 11h10** place de l'Horloge. Nous vous attendons nombreux dès la matinée pour partager votre passion avec d'autres fans de cyclisme, voir les équipes de coureurs sur le podium et profiter d'animations qui seront communiquées très prochainement. Ce n'est pas tout ! **Dimanche 7 juin**, les coureurs passeront au Col de Clémencières à **13h45** (attention, stationnement difficile).



Présentation de l'équipe Astana lors du départ 2021, place de l'Horloge



Présentation officielle du tracé à l'Hôtel de Région le 29 janvier 2026, en présence du maire, Sylvain Laval, de Fabrice Pannekoucke (président de la Région AURA), de Christian Prud'homme (directeur de course) et de Bernard Thévenet (ancien grand coureur cycliste professionnel)

Incidences voiries

- Fermures des rues
• Avenue du Général Leclerc (des Moais (n°47) au garage Buisserate (n°34)) : de 4h30 à 12h30
• Rue du 26 mai, rue de la gare jusqu'à rue de Brotterode, rue de l'Étang, rue de l'Isère, rue du Moucherotte, rue et impasse des Rosiers : de 7h à 12h
- Stationnement
• Parking de la Maison des Moais et du gymnase Pierre-Mendès-France, rue Pierre Séward, rue de la Gare, rue de l'Étang, rue de l'Isère, Point Begonzoli, rue et impasse des Rosiers, rue du 26 mai, rue du Moucherotte : interdit du dimanche 7 juin, 14 h au lundi 8 juin, 13 h
• Avenue du Général Leclerc (des Moais (n°47) au garage Buisserate (n°34)) : interdit du dimanche 7 juin, 12 h au lundi 8 juin, 15 h

Tram Tram E : interrompu de 8h30 à 13h
+ D'INFOS smlv.fr et dans vos boîtes aux lettres



La transhumance urbaine revient dimanche 24 mai !



Anahide Mardirossian
Adjointe au développement économique, aux entreprises et à l'emploi



« La transhumance urbaine est un événement qui nous tient particulièrement à cœur. Elle incarne notre volonté de créer du lien entre les habitants, de valoriser notre territoire et de sensibiliser chacun à l'importance de la biodiversité. Après le succès des éditions précédentes, nous sommes ravis de renouveler cette aventure en partenariat avec la Métropole et d'offrir à tous un moment de partage et de découverte. Venez nombreux le 24 mai pour vivre cette expérience ensemble ! »

Pour la troisième année consécutive, la transhumance urbaine traversera la Métropole, et pour la deuxième fois, notre commune aura le plaisir d'accueillir cet événement unique et fédérateur. Après le succès de la dernière édition, où adultes et enfants s'étaient rassemblés en nombre pour partager un moment convivial et insolite, l'attente était grande pour une nouvelle aventure.

Organisé par Grenoble-Alpes Métropole, ce moment réunira plus de 300 brebis et 200 agneaux, offrant au public une occasion rare de découvrir de près ce patrimoine vivant. Cette transhumance, qui s'inscrit dans une tradition ancestrale, est une belle opportunité pour petits et grands de marcher avec le troupeau et d'approcher les animaux !

En pratique

Dimanche 24 mai matin à Saint-Martin-le-Vinoux (traversée totale du jeudi 21 mai au mercredi 27 mai).
Les brebis et agneaux partiront à 7h du parc de l'Ovalie à Sassenage.
Vers 8h30, ils franchiront le pont des Martyrs et le pont d'Oxford sur la Presqu'île

de Grenoble avant de rejoindre Saint-Martin-le-Vinoux par l'étang de Pique-Pierre. Vers 9h, ils traverseront le pont Bergonzoli, passeront devant la Maison des Moais, traverseront l'avenue Général Leclerc. Vers 9h30, ils débuteront la montée de la route de Narbonne pour atteindre le hameau de Narbonne près de la chapelle de Narbonne vers 12h.

Événement gratuit, chiens interdits pour des raisons de sécurité. Cette transhumance bénéficie du label *année internationale du pastoralisme 2026 (UNESCO)*.

Perturbations de circulation

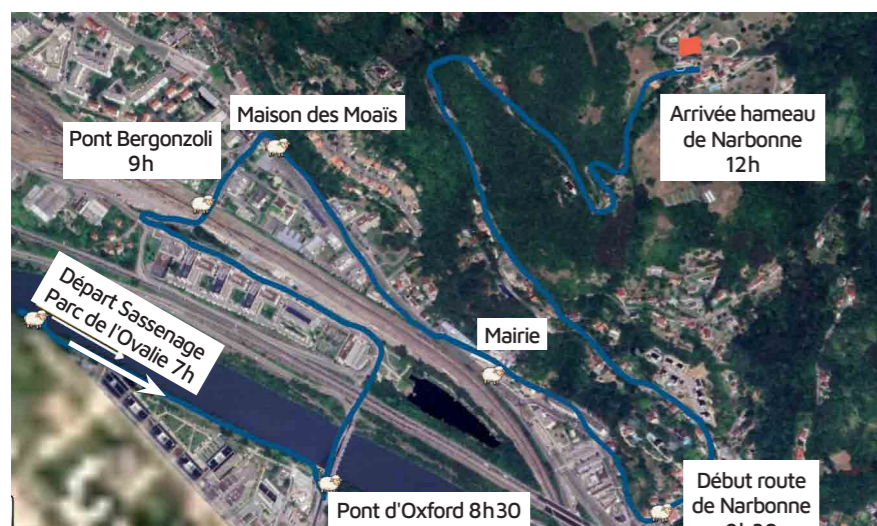
Dimanche 24 mai

- Le pont d'Oxford sera fermé de 8h30 à 8h45.
- Le chemin de l'étang et le Pont Bergonzoli seront fermés de 8h45 à 9h15.
- L'avenue Général Leclerc ainsi que la rue Conrad Killian et le bas de la route de Narbonne ne seront plus accessibles de 9h à 10h.
- Le tramway sera coupé temporairement pour permettre également le passage en toute sécurité du troupeau.

Lundi 25 mai

- La route de Narbonne jusqu'au hameau de Ripaillère sera fermée de 10h à 12h.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous invitons à planifier vos déplacements en conséquence.



+ D'INFOS → Detail du programme sur smlv.fr, grenoblealpesmetropole.fr
Année du pastoralisme : fao.org/rangelands-pastoralists-2026/fr



Samedi
30 mai

LA JOURNÉE DES ENFANTS

Ramassons, trions et amusons-nous :
une journée citoyenne et festive pour les enfants !

À 10h30 : Ville Propre

La journée du 30 mai débutera par une action très importante pour la ville et ses habitants avec la matinée Ville Propre. L'objectif de l'opération ? Réunir les Saint-Martiniers pour organiser un nettoyage des rues autour des écoles. Un bon moyen de mêler engagement citoyen et sensibilisation au respect de l'environnement. Tous les habitants sont invités à participer à cette initiative en se retrouvant à 10h30 devant chaque école de la commune. L'opération Ville Propre s'inscrit dans le cadre du Passerport citoyen, chaque année pour tous les élèves de CM2 de la commune.

Vous êtes invités à vous rassembler devant l'école élémentaire de votre secteur. Les élus vous remettront les outils nécessaires au nettoyage (gants, pinces et sacs poubelles). Ensemble, élus, parents et élèves œuvreront pour contribuer à embellir la ville et sensibiliser sur l'importance du ramassage des déchets pour l'environnement et le cadre de vie. Venez nombreux pour faire de cette matinée un moment de partage et de fierté collective !

À partir de 16h : spectacles, animations et ateliers pour les enfants

La ville de Saint-Martin-le-Vinoux vous donne rendez-vous au parc des Moais de 16h à 20h pour un après-midi créatif et plein de bonne humeur ! Entre spectacles vivants, ateliers artistiques et animations ludiques, tout est réuni pour émerveiller petits et grands.

Flânez librement dans le parc des Moais, d'atelier en atelier, profitez de la magie des spectacles... et laissez-vous emporter par l'ambiance festive de cette belle journée dédiée aux enfants (et à ceux qui le sont restés !).

... Ateliers ...

16h > 19h

📍 Parc des Moais

- Atelier Escape game
- Atelier jeux de société géants
- Atelier peinture sur mobilier urbain
- Atelier création de bijoux en perles

> 18h30

Remise des prix du concours *Peinture sur parapluie* organisé par l'association Solé'Artis

... Spectacles ...

16h > 20h

Déambulation improvisée et masquée
Compagnie Cent Détours

16h30 > 17h05

Coming ! - Compagnie De Faktto
📍 Arène des Moais

17h30 > 18h15

Smile - Cie Noire Machine
📍 Parc du gymnase Pierre-Mendès-France

19h > 20h

Le Conte *Abacadabrant* - Cie Les batteurs de pavés
📍 Arène des Moais

En cas d'intempéries, une solution de repli sera proposée à la Maison des Moais

Buvette et petite restauration sur place
par l'APE du groupe scolaire Robert Badinter



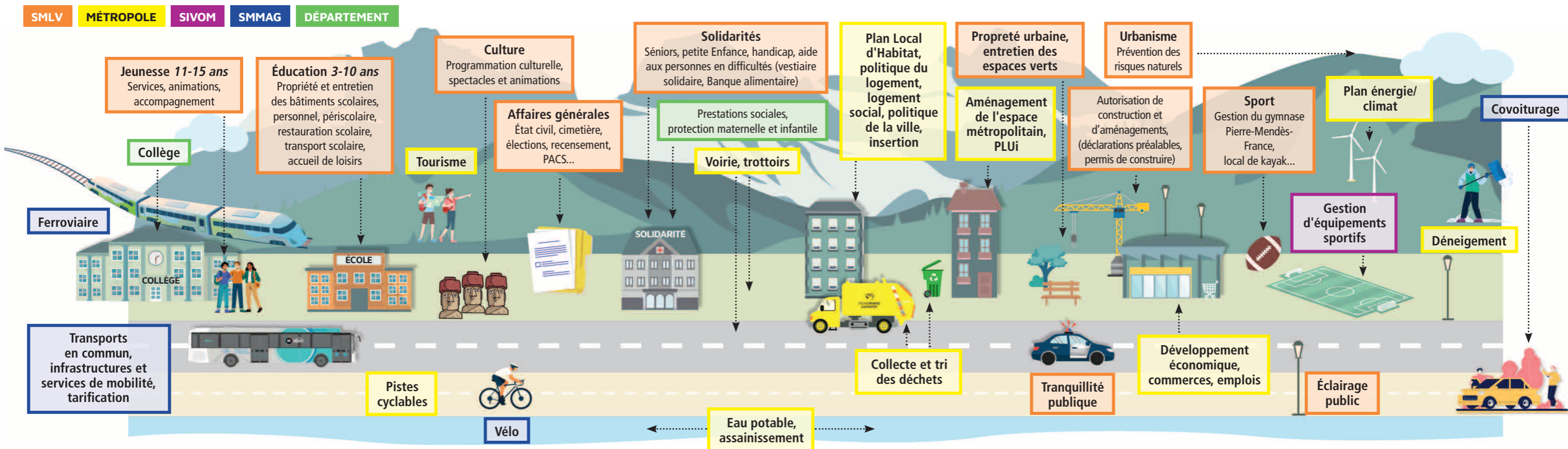
+ D'INFOS → smlv.fr - événement gratuit

Intercommunalité, métropole, département, commune : les acteurs publics qui agissent pour vous au quotidien

Dans les 34875 communes de France, de nombreux acteurs publics interviennent au quotidien, au service des habitants. Chacun dispose de "compétences" propres décrites par la loi. Entre les routes, les écoles, les déchets ou encore l'urbanisme, il n'est pas toujours facile de s'y retrouver !

Connaitre les rôles de chaque collectivité, c'est aussi mieux comprendre les décisions qui impactent votre quotidien et savoir à qui s'adresser pour une demande spécifique. Que ce soit pour un projet urbain, une question sur les transports ou une aide sociale, chaque acteur a un rôle à part entière.

Cet article a pour objectif de clarifier le rôle de chaque collectivité et d'aider les Saint-Martiniens à mieux comprendre qui fait quoi sur le territoire. La frise qui suit regroupe des services aux habitants et identifie un à un l'acteur public qui en a la charge.



Le SMMAG



Le SMMAG, Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise, est l'autorité organisatrice des mobilités sur l'aire de la Métropole grenobloise, de la Communauté de communes du Grésivaudan, de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais et de la Communauté de communes du Massif du Vercors, composée de 129 communes et de près de 652 000 habitants. Sa mission : organiser les mobilités au service des besoins du territoire (infrastructures et services mobilité, transports en commun, vélo, covoiturage, tarification, ferroviaire). En 2020, le SMMAG a succédé au SMTC, créé en 1973.

Le département de l'Isère



Le Département est un acteur clé du territoire qui intervient dans le domaine des solidarités et de la cohésion territoriale. Parmi ses compétences figurent protection maternelle et infantile (PMI), Aide Sociale à l'Enfance (ASE), Revenu de solidarité active (RSA), Allocation personnalisée d'autonomie (APA) pour les personnes âgées, Prestation de compensation du handicap (PCH) pour les personnes en situation de handicap. Il intervient également en matière d'aménagement du territoire, de transport scolaire pour les élèves handicapés et d'éducation (gère les collèges et leurs personnels). Il est présidé par Jean-Pierre Barbier.

Qu'est-ce qu'une intercommunalité ?

Depuis l'apparition des premiers syndicats intercommunaux à la fin du XIX^e siècle, jusqu'à la généralisation de l'intercommunalité à fiscalité propre de nos jours, l'intercommunalité s'est peu à peu créée comme une réalité incontournable de la gouvernance territoriale française. Elle constitue aujourd'hui un acteur central, garant des services publics de proximité et des solidarités territoriales.

Les intercommunalités sont un regroupement de communes.

Elles constituent entre elles un établissement public autonome, destiné à créer et gérer des services d'intérêt commun. Il existe plusieurs formes d'intercommunalités, réparties en fonction des compétences prises et du nombre d'habitants du territoire couvert : les communautés de communes, les communautés d'agglomération, les communautés urbaines et les métropoles.

Grenoble-Alpes Métropole : l'intercommunalité du territoire



Son origine remonte à 1966 avec la création du Siepurg (Syndicat intercommunal d'études des problèmes d'urbanisme de la région grenobloise) qui couvrait 23 communes et près de 360 000 habitants.

En 2015, Grenoble Alpes Métropole devient une Métropole, regroupe 49 villes et villages situés en Isère et représente un territoire de 450 000 habitants.

Elle exerce des compétences multiples : voirie, eau potable, assainissement, déchets, ouvrages d'art, aménagements cyclables, développement économique, commerces, emploi, tourisme, habitat (PLH), politique du logement, logement social, aires d'accueil des gens du Voyage, politique de la ville, insertion et aménagement de l'espace métropolitain.

Le SIVOM du Néron



Le SIVOM du Néron (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples du Néron), est un établissement public de coopération

intercommunale, regroupant les communes de Fontanil-Cornillon, Mont-Saint-Martin, Proveyzieux, Quaix-en-Chartreuse, Saint-Égrève et Saint-Martin-le-Vinoux. Il dispose de moyens d'action sous forme de compétences sportives, sociales et économiques :

- la réalisation et la gestion des équipements sportifs intercommunaux,
- la compétence d'éducation sportive (pour les associations ayant fait l'objet d'un regroupement de clubs préexistants sur au moins deux communes du territoire du Syndicat : le RCCN (Rugby) et le 2RFC (Football)),
- l'aide au fonctionnement du Centre de Planification et d'Éducation Familiale.

Il est présidé par Pierre Faure, ancien Maire de Quaix-en-Chartreuse.

Quelques exemples de services

Signaler un problème de voirie
▷ **Métropole** shorturl.at/FJvrK

Question concernant le RSA
▷ **Département** shorturl.at/7kv1m

Inscrire votre enfant à l'école maternelle/élémentaire
▷ **SMLV** shorturl.at/VW3FS

Renseignements sur les transports en commun
▷ **SMMAG - Mreso** pour connaître les horaires de bus/tram shorturl.at/m38c5

Emploi



Jobs d'été (de 18 à 22 ans)

Envie d'une expérience utile et enrichissante cet été ? La mairie recrute des volontaires pour des missions ayant lieu sur 3 périodes de 3 semaines pendant l'été du 29 juin au 28 août (espaces verts, propreté urbaine, travaux dans les bâtiments communaux, culture, archivage...).

Pour postuler : envoyez CV + lettre de motivation avant vendredi 5 juin par courrier à l'Hôtel de Ville ou par mail à mairie@smlv.fr

[+ D'INFOS](#) smlv.fr > S'informer > Emploi
> Jobs d'été pour les + de 18 ans

Petits boulots d'été (de 16 à 17 ans)

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose aux jeunes de 16 à 18 ans non révolus, habitant la commune et n'ayant jamais participé au dispositif, de travailler 20 heures par semaine pendant les vacances scolaires. Deux sessions sont prévues : du 27 au 31 juillet ou du 3 au 7 août.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le CCAS au 04 76 85 14 50.

La fiche de candidature est disponible à l'Hôtel de Ville ou sur le site internet de la commune jusqu'au 19 juin.

[+ D'INFOS](#) smlv.fr > S'informer > Emploi
> Petits boulots 16 -17 ans

Erratum délégation adjoints

Dans notre édition d'avril, la nouvelle équipe municipale et les délégations attribuées à chaque adjoint ont été présentées.

Une erreur s'est glissée dans cette présentation : les délégations de Messieurs Jean-François Berthon et Mohamed Charah ont été inversées.

- M. Berthon est adjoint à l'urbanisme, à l'habitat et aux risques naturels

- M. Charah est en charge de la jeunesse, des animations et de la vie de la commune.

La ville tient à présenter ses excuses pour cette erreur.

Commémoration des bombardements du 26 mai 1944

Mardi 26 mai à 16h30 place Pasteur, la Ville commémorera les bombardements meurtriers du 26 mai 1944.

À cette occasion, 54 élèves de 3^e du collège Chartreuse feront résonner pour la première fois, 82 ans après sa création, une chanson composée par Félix Faure (résistant, potier de Saint-Martin-le-Vinoux) et son épouse, qu'ils destinaient aux enfants des écoles le jour de la Libération. Elle n'avait jamais pu retentir : Félix Faure est mort trois jours avant.

À cette occasion, les élèves du collège se verront remettre le "Prix spécial d'initiative mémorielle originale" de la part de l'ANONM 38 (association des membres de l'ordre national du mérite - Isère).

Vous êtes attendus nombreux pour cette cérémonie commémorative d'ampleur exceptionnelle.

Festi'Vinoux approche

Festi'Vinoux est l'événement qui ouvre la programmation estivale de la Ville, coïncidant avec le début des vacances d'été. Afin de réunir la population autour d'un moment joyeux et festif, la commune organise un concert en plein air pour les habitants de Saint-Martin-le-Vinoux, tous âges confondus.

L'événement aura lieu vendredi 3 juillet, soir.

Plus d'informations à venir !

[+ D'INFOS](#) smlv.fr ou culture@smlv.fr



Retrouvez tout Saint-Martin-le-Vinoux dans une application !

Découvrez CentoAccess, l'application gratuite pour suivre toute l'actualité de votre commune. Téléchargez-la, recherchez Saint-Martin-le-Vinoux (38950) et accédez facilement aux infos pratiques, événements et actualités de la Ville en temps réel. Vous y retrouverez également le contenu des panneaux d'affichage et vous pourrez être alertés en cas d'événements ponctuels importants (accidents, panne de courant...).

[+ D'INFOS](#) retrouvez le mode d'emploi sur smlv.fr > Actualités

Ateliers seniors bien être auditif et visuel

Ces ateliers, organisés avec le Centre Communal d'Action Sociale, se tiennent à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil municipal, les mardis 5, 12 et 26 mai et 2, 9 et 16 juin, de 10h à 12h.

L'objectif est de déconstruire les préjugés liés à la perte de santé visuelle et auditive et d'encourager les pratiques d'auto-soin au quotidien. Les séances aborderont successivement la compréhension et l'entretien de l'audition et de la vue. Un bilan final permettra de consolider les acquis et d'encourager des changements d'habitudes durables.

[+ D'INFOS](#) CCAS : 04 76 85 14 50

Thé dansant seniors

Samedi 6 juin de 14h à 17h, le CCAS organise un thé dansant spécialement dédié aux personnes de plus de 50 ans à la Maison des Moais. Au programme : des gourmandises sucrées, des boissons rafraîchissantes, une ambiance musicale dynamique et une piste de danse pour bouger en s'amusant. Que vous soyez un danseur passionné ou simplement en quête de moments chaleureux à partager, cet après-midi sera l'occasion idéale pour passer un bon moment entre amis dans une atmosphère festive et conviviale.

[+ D'INFOS](#) CCAS : 04 76 85 14 50

Ateliers de soutien à la parentalité

Jeudi 4 juin à partir de 17h30, à la maison des Moais, les écoles et la Ville organisent des ateliers de soutien à la parentalité sur le thème Parents, enfants, écrans afin d'aider les parents à mieux gérer leurs usages numériques au sein de leur famille.

Ces ateliers, organisés conjointement avec la Ligue de l'Enseignement, seront animés par différents intervenants.

[+ D'INFOS](#) smlv.fr

Bien vivre ensemble : des règles à respecter

Vivre en communauté implique le respect de règles simples, garantes d'un cadre de vie agréable pour tous. Voici quelques conseils pour préserver la tranquillité et la convivialité à Saint-Martin-le-Vinoux.

NUISANCES SONORES

Les activités extérieures susceptibles de produire des nuisances sonores, comme l'entretien des jardins et le bricolage avec des appareils à moteur (tondeuse, débroussailluse, tronçonneuse, taille-haies, motoculteur, souffleur de feuilles, broyeur de végétaux, scie, ponceuse, perceuse...), sont réglementées par des plages horaires précises durant lesquelles le bruit est toléré :

> Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h ;

> Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ;

> Dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Respecter ces horaires permet de préserver la tranquillité de tous et de favoriser une cohabitation harmonieuse.

BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Pour éviter la pollution, les risques d'incendie et les nuisances pour le voisinage, le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année.

Ces déchets peuvent être déposés à la déchèterie de Saint-Égrève, 45 rue du Pont Noir. La Ville et la Métropole mettent également à votre disposition deux broyeurs. Pour réserver un créneau : tinyurl.com/ycyt7v5j

Pourquoi broyer ses déchets végétaux ?

Ces résidus sont de précieuses ressources : en les ajoutant à votre compost, vous améliorez l'aération et l'humidité de votre sol, tout en réduisant le besoin de désherbage et d'arrosage. Le paillage nourrit et protège votre jardin, pour un espace vert plus durable et vivant.

Adoptons ensemble ces gestes simples pour un quotidien agréable et respectueux de chacun.

ÇA SE PASSE À LA MAISON DES MOÏS !

LE PROCÈS

Collectif La grosse clique

MERCREDI 20 MAI | 15H | DURÉE 35 À 55MIN | DÈS 6 ANS

Une femme, dans sa cuisine, se saisit d'un torchon pour se débarrasser d'une mouche. La voilà aussitôt accusée de "détournement d'objets usuels à des fins de violence et de tentative d'écrasement sur la personne de Bob la Mouche". Maître Bzz et Maître Ron, avec leur rhétorique légendaire, assureront la défense de la femme et de la mouche. On appellera les témoins à la barre : Sydney le Cafard et Frida l'Araignée. Acquittement ou condamnation ? À vous de décider du verdict.

Un spectacle interactif, plein d'humour et de malice, qui questionne le rapport de l'humain à la nature.

4€, 5€ et 8€

et réservation : smlv.fr > Places de spectacles



AUDITION DES ÉLÈVES
du Foyer Arts et Loisirs

JEUDI 21 MAI | 19H45

Le FAL a le plaisir de vous proposer la dernière audition de la saison. Les élèves de la classe de guitare, batterie et piano vous présenteront des morceaux issus d'un répertoire de musiques actuelles en passant par la musique classique et la musique de films.

Entrée libre

fal-smv.fr



Vernissage des Artistes Locaux

Chaque année, la Ville invite les artistes locaux, professionnels et amateurs à participer à une exposition collective. En 2026, le thème est le suivant : *Une couleur domine !*

Jeudi 28 mai à 18h30, venez assister au vernissage qui aura lieu à l'Hôtel de Ville.

Entre peinture, photographie, dessin, pastel sec et poterie, plusieurs techniques seront représentées.

smlv.fr > Sortir > Culture > Expositions



Réponse n°4 calendrier

Voici la réponse au défi du calendrier 2026 pour le mois d'avril. Il s'agit du pont SNCF de Pique-Pierre, avec une vue sur les coteaux de Chartreuse et sur les maisons anciennes situées en bordure de la route de Narbonne. En arrière-plan une vue sur le Néron. Bravo à ceux qui l'ont trouvé !

Vos associations



Troc du printemps
de l'AAAEL

L'Association des Amis de l'Ancienne École de Lachal vous invite à participer à son traditionnel troc du printemps

samedi 9 mai de 9h à 13h au hameau de Lachal. Venez échanger plantes et articles de loisirs (jeux, jouets, équipements sportifs, livres etc...), autour d'un brunch. À la fin de la matinée, ce qui n'aura pas trouvé preneur pourra être donné à une ressourcerie.

trocdelachal2026.blogspot.com

Camping avec l'Amicale Sports et Loisirs

Cette année, l'ASL propose à tous ceux qui le souhaitent de pratiquer ou découvrir le camping dans un esprit convivial et festif. Vous avez le choix entre deux destinations : Vinsobres en Drôme Provençale du 10 au 17 mai et Bourg Saint-Maurice en Savoie du 27 juin au 4 juillet. Au programme : randonnées pédestres, vélos, pétanque, piscine et bien-sûr farniente.

asl38.webador.fr ou 06 07 81 67 73

Festival à la chapelle de la Nativité - Narbonne

L'association de la Chapelle de la Nativité organise trois concerts au début du mois de juin dans le cadre de son festival *Chapelle en musique* :

- Un concert piano chant mercredi 3 juin à 19h
- Un concert avec l'ensemble vocal de la MC2 et l'ensemble vocal "Les notes décollent" jeudi 4 juin à 19h
- Un concert avec l'ensemble vocal "Melismata" dimanche 7 juin à 18h

Prix libre

Tous les concerts auront lieu à la Chapelle, 2390 route de Narbonne

En juin, venez découvrir le yoga sous toutes ses formes

Des portes ouvertes sont organisées par l'Amicale Laïque afin de découvrir les cours de Yoga & YogaLates au gymnase Pierre-Mendès-France. Ces séances sont gratuites et ouvertes à toutes et à tous, débutants comme pratiquants réguliers, et permettent d'explorer différentes approches du bien-être à travers le mouvement, la respiration et la relaxation.

Au programme :

Lundi 1^{er} juin : à 19h, Yoga doux & accessible et à 20h, Yoga et méditation.

Mercredi 3 juin : à 11h, Yin Yoga (basée sur le lâcher prise et les gestes lents); à 17h30, YogaLates (renforcement dynamique) et à 18h45, Yoga & méditation.

À partir de la rentrée prochaine, ces activités seront proposées chaque semaine.

et réservations : contact@yogaekilibre.fr
06 21 22 86 08

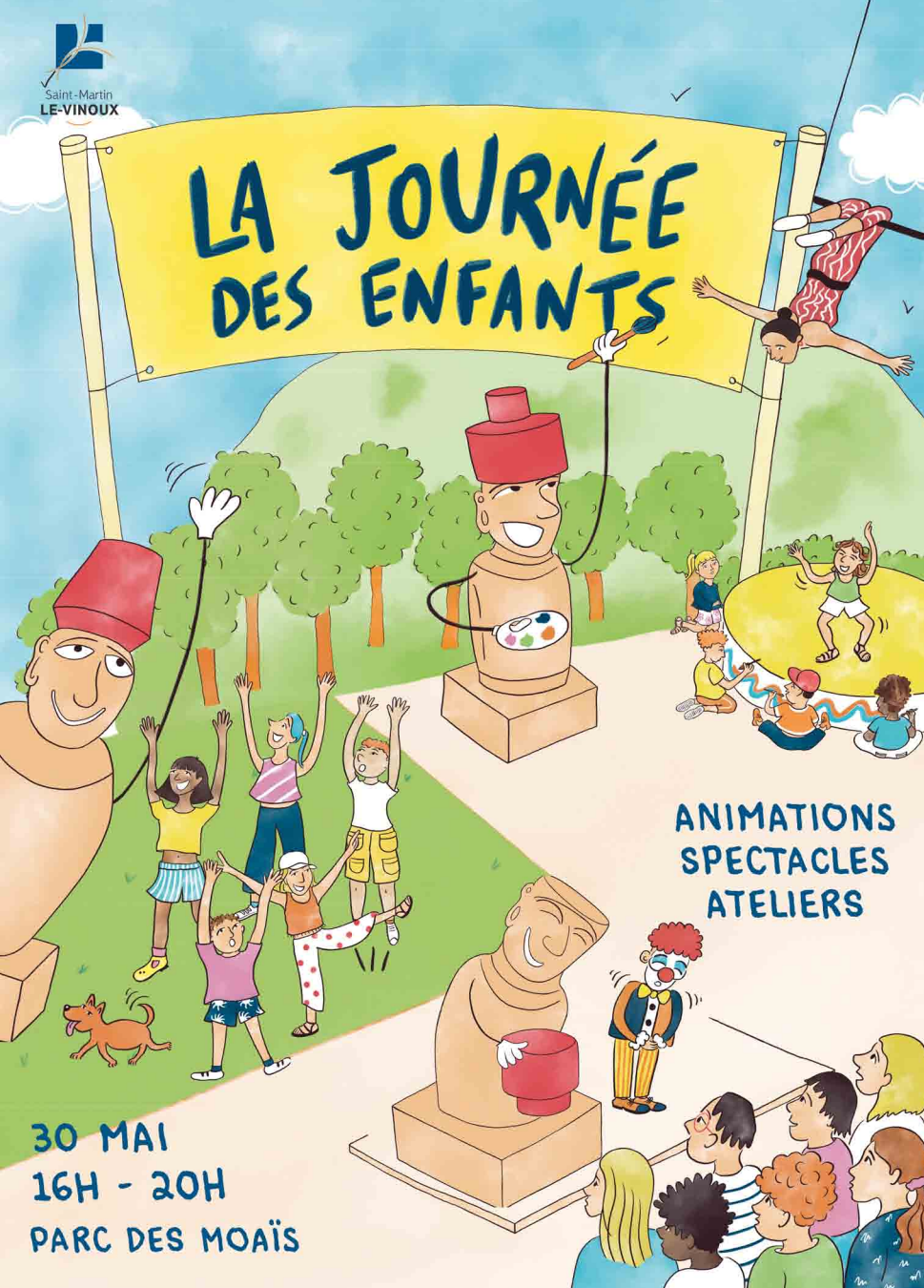
Financement participatif - La Casamaures

Monument historique au style orientaliste unique, la Casamaures est un lieu emblématique de Saint-Martin-le-Vinoux. L'association La Casamaures d'hier et d'aujourd'hui, qui gère le lieu, a besoin de votre aide pour procéder à des aménagements paysagers sur le terrain en friche qui borde le bâtiment.



Votre participation pourra les aider à aménager le lieu, soigner le paulownia, l'arbre se situant au centre de l'espace et permettre à cet endroit de devenir un lieu d'accueil pour des artistes.

tinyurl.com/mr3tf7hp



30 MAI
16H - 20H
PARC DES MOAÏS

**ANIMATIONS
SPECTACLES
ATELIERS**



Pharmacies de garde

8 mai

Moulin - 04 76 75 51 48
1 allée Charles Baudelaire
Le Fontanil-Cornillon

10 et 14 mai

Prédieu - 04 76 75 31 67
48D route de Grenoble
Saint-Égrève

23, 24 et 25 mai

Barnave - 04 76 75 43 42
42 rue Saint-Robert
Saint-Égrève

9 mai

La Pinéa - 04 76 75 43 33
Centre commercial La Pinéa
Saint-Égrève

16 et 17 mai

La Pinéa - 04 76 75 43 33
Centre commercial La Pinéa
Saint-Égrève

30 et 31 mai

Nouvelle - 04 76 75 49 33
121C bis avenue du G^{al} Leclerc
Saint-Martin-le-Vinoux

6 et 7 juin

Les Charmettes - 04 76 75 26 73
Centre c^{cial}. Les Charmettes - Saint-Égrève

Pour trouver au quotidien une pharmacie de garde :
servigardes.fr ou 0825 74 20 30



Agenda

Jeudis 7 et 21 mai

Repair café de l'association *Vinoux réparation*
14h - 18h | Maison des Moais, salle Coluche

Vendredi 8 mai

Commémoration
de la victoire de la guerre 1939-1945
10h | Place du Village

Samedi 9 mai

Troc de printemps de l'AAAEL
9h - 13h | Hameau de Lachal

Lundi 11 mai

Conseil municipal
19h30 | Hôtel de Ville, salle du Conseil

Vendredi 15 mai

Permanence du bus France Services
13h30 - 16h | Place de l'Horloge

Mardi 19 mai

Permanence sur rendez-vous
de la mutuelle communale Just
13h30 - 16h30 | Hôtel de Ville, salle Braisaz

Mercredi 20 mai

Spectacle *Le procès*
15h | Maison des Moais

Jeudi 21 mai

Audition du Foyer Arts et Loisirs
19h45 | Maison des Moais

Mardi 26 mai

Commémoration
bombardements du 26 mai 1944
16h30 | Place Pasteur

Jeudi 28 mai

Vernissage exposition artistes locaux
18h30 | Hôtel de Ville

Samedi 30 mai

- Ville Propre

10h30 | devant chaque école

- Journée des enfants

Dès 16h | Parc des Moais

Jeudi 4 juin

Atelier *Parents, enfants, écrans*
17h30 | Maison des Moais

Samedi 6 juin

Thé dansant
14h - 17h | Maison des Moais



Horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h



04 76 85 14 50



smlv.fr



mairie@smlv.fr



Ville de Saint Martin le Vinoux



@st_martin_le_vinoux

